



## POUR le Manifeste des arts visuels !

Véritable **Déclaration des droits des artistes**, le **Manifeste** sera porté par La Maison des Artistes auprès des pouvoirs publics et des candidats à l'élection présidentielle de 2012.

### Thème 1 : LA CREATION

**Pour** une meilleure politique des ateliers d'artistes (Gestion, attribution, parc, statut juridique)

**Pour** la transparence et l'équité des aides à la création (bénéficiaires, modalités d'attribution, montant, contenu)

Pour la reconnaissance de La Maison des Artistes comme lieu de regroupement et de représentation professionnelle de toutes les diversités

### Thème 2 : LA DIFFUSION

**Pour** le respect des règles sociales et fiscales par les institutions publiques (lutte contre la concurrence déloyale)

**Pour** la prise en compte de toutes les diversités esthétiques

**Pour** le respect et l'application du droit d'auteur (notamment droit de présentation publique et droit de reproduction)

**Pour** une vraie politique de mobilité des artistes à l'international (formalités administratives, aides à la mobilité)

**Pour** une mobilité des œuvres facilitée (formalités douanières)

**Pour** un système d'incitation fiscale à l'achat d'œuvres originales par les particuliers

**Pour** le soutien financier aux actions des collectifs d'artistes en faveur de la diversité de la création (salons, associations, etc.)

### Thème 3 : LA FORMATION

**Pour** la création du Centre d'Information Maison des Artistes (C.I.M.A.)

**Pour** la présence d'artistes élus par les professionnels dans toutes les commissions statutaires

**Pour** l'instauration d'un module obligatoire d'enseignement sur l'environnement professionnel de l'artiste dans toute structure formatrice (information sur les règles sociales et fiscales, droit d'auteur, comptabilité)

**Pour** une réflexion sur la diversité des pratiques et leur transmission, à laquelle les artistes seront associés